



HAL
open science

Ça craint ! C'est le bordel ! Analyser les formules expressives dans une perspective contrastive

Francis Grossmann, Krzyzanowska Anna, Lidia Miladi

► To cite this version:

Francis Grossmann, Krzyzanowska Anna, Lidia Miladi. Ça craint ! C'est le bordel ! Analyser les formules expressives dans une perspective contrastive. *Lexique*, 2021, 29, pp.39-56. 10.54563/lexique.96 . hal-04825853

HAL Id: hal-04825853

<https://hal.science/hal-04825853v1>

Submitted on 8 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

***Ça craint ! C'est le bordel !* Analyser les formules expressives dans une perspective contrastive**

Francis Grossmann

Lidilem, Univ. Grenoble Alpes

francis.grossmann@univ-grenoble-alpes.fr

Anna Krzyżanowska

Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin

anna.krzyzanowska@mail.umcs.pl

Lidia Miladi

Lidilem, Univ. Grenoble Alpes

lidia.miladi@univ-grenoble-alpes.fr

Abstract

The study reflects a collective work (Polonium project “Pragmatèmes en contraste”) on expressive formulas, which aimed – in a contrastive perspective – at the lexicographic encoding of formulas commonly used in conversation. These formulas combine one or more illocutionary acts with an expressive element. After recalling the methodological approach and the mobilized corpora, two French phrases (*c'est le bordel!* and *ça craint!*) will be used to illustrate the differences in treatment required for these two types of structures, which are part of two different paradigmatic series. French was chosen as the pivot language (for the comparison with Polish and Italian) and the analysis was guided by the following principles: 1) categorial equivalence (a formula belonging to a certain category should ideally be matched with a formula from the same category having the same situational acceptability); 2) lexicological equivalence: for a frozen formula, a formula that is also frozen should be provided. The paper only covers the French-Polish comparison.

Keywords: formulas, phraseology, emotions, illocutionary acts, contrastive analysis

Résumé

L'étude réalisée est issue d'un travail collectif (projet Polonium « Pragmatèmes en contraste ») portant sur les formules expressives et visant à proposer, dans une perspective contrastive, le codage lexicographique de formules utilisées couramment dans la conversation. Ces formules associent à une dimension expressive une ou plusieurs valeurs illocutoires. Après avoir rappelé les principes méthodologiques adoptés et les corpus mobilisés, on illustrera, à partir des deux expressions françaises (*ça craint !* et *c'est le bordel !*) les différences de traitement que nécessitent ces deux types de structures, qui s'inscrivent dans deux séries paradigmatiques différentes. Le français ayant été choisi comme langue pivot (pour la comparaison avec le polonais et l'italien), deux principes ont guidé l'analyse :

un principe d'équivalence catégorielle (à une formule relevant d'une certaine catégorie devrait dans l'idéal, correspondre une formule de la même catégorie, ayant en outre la même acceptabilité situationnelle) ; un principe d'équivalence lexicologique : il s'agit de fournir, pour une formule figée, une formule également figée. Nous nous limiterons ici au contraste français-polonais

Mots-clefs : formules, phraséologie, émotions, valeurs illocutoires, analyse contrastive

1. Introduction

Depuis plusieurs années, la « phraséologie étendue » (Legallois & Tutin, 2013) suscite l'intérêt des linguistes, lexicographes et phraséologues : en sus des locutions et des collocations, classiquement traitées dès qu'on s'intéresse aux expressions polylexicales, d'autres types d'expressions font à présent l'objet d'un grand nombre de recherches et travaux. Il ne s'agit cependant pas d'objets nouveaux : différents courants de la linguistique, situés dans le champ de l'analyse du discours ou de la pragmatique, mais aussi dans le champ multiforme de cette phraséologie étendue émergente, les ont repérés et analysés sous des dénominations diverses¹, en les différenciant selon leurs propriétés syntaxiques, sémantiques ou leurs fonctions discursives. Ce qui semble plus nouveau, au moins dans le champ francophone, c'est la volonté de les intégrer plus pleinement parmi les objets traités en lexicologie et d'en proposer un traitement lexicographique systématique. Plusieurs travaux ont été conduits en ce sens. On peut citer en particulier Fléchon *et al.* (2012) sur les pragmatèmes et les clichés linguistiques, ainsi que, dans une perspective contrastive, les recherches sur les actes de langage stéréotypés de Kauffer (2013), et les structures figées de la conversation de Bidaud (2002).

Le projet Polonium PRAGMALEX que nous avons coordonné s'inscrit tout à fait dans cette perspective et a débouché sur un répertoire de formules expressives, présentées selon une microstructure précise (pour le détail, on se reportera à Grossmann & Krzyżanowska, 2020). Une des difficultés d'une telle entreprise, c'est qu'en sus de la polysémie qu'il peut toujours rencontrer, comme pour toute unité linguistique, l'analyste est souvent confronté à de la polyfonctionnalité, c'est-à-dire à des valeurs illocutoires multiples. Ainsi, la formule *par pitié* s'emploie traditionnellement lorsque le locuteur implore son interlocuteur d'exaucer une requête, mais dans une valeur dérivée, fréquente aujourd'hui, elle marque l'exaspération du locuteur, lorsqu'il souhaite que son interlocuteur cesse une activité, ou au contraire, lorsqu'il veut le presser d'exécuter rapidement une action. Ces valeurs

¹ On peut citer, parmi d'autres, en se limitant aux travaux qui relèvent de la phraséologie étendue, les *actes de langage lexicalisés* de Schemann (1993), les *expressions liées* ou *préfabriquées* de Fonagy (1997), les *phraséologismes communicationnels* de Burger (2010), les *expressions pragmatiques* de Chlebeda (2005) et de Müldner-Nieckowski (2007), les *phraséologismes pragmatiques* de Dziadkiewicz (2007), les *énoncés phraséologiques* de Corpas Pastor (1998), les *phrases situationnelles* de Anscombe (2012), les *routines conversationnelles* de Klein et Lamiroy (2011), les *pragmatèmes* de Fléchon *et al.* (2012) et de Blanco Escoda et Mejri (2018), les *phrases préfabriquées* de Tutin (2019).

illocutoires dérivées peuvent influencer la combinatoire syntaxique, la formule entrant dans un processus de grammaticalisation. Par exemple, la formule *ça craint*, sur laquelle nous nous penchons de manière plus détaillée ci-après, accepte une expansion adverbiale intensive (*ça craint un max*). Cependant, dans certains emplois, *ça craint* peut en sus avoir un complément indirect, dans le cas d'une dislocation droite : *ça craint d'y aller seul la nuit*. Cet exemple nous conduit également à interroger les limites de l'emploi formulaire : faut-il restreindre l'analyse à la formule « nue » ou accepte-t-on qu'elle comporte des expansions, même si elle perd souvent dans ce cas, une bonne partie de sa valeur expressive ? Nous situant dans une perspective lexicographique, nous avons accepté de traiter ces emplois lorsqu'ils étaient productifs, en considérant qu'il était intéressant pour l'usager de la langue, de les connaître, même si l'expressivité y cédait le pas à l'assertion descriptive.

2. La notion de formule expressive

Le terme de *formule* renvoie ici à des expressions plus ou moins contraintes pragmatiquement ou *phraséologismes pragmatiques*, utilisées dans la conversation (mais repérables également à l'écrit, par exemple dans les dialogues des romans) pouvant englober des structures ayant valeur d'énoncés et présentant divers degrés de figement, au plan syntaxique et au plan sémantique, sémantiquement compositionnelles ou non compositionnelles. Les formules possèdent les propriétés générales suivantes : a) un caractère souvent figé ou semi-figé au plan syntaxique, sans que cette condition soit toujours requise, certaines formules étant syntaxiquement peu figées ; b) un sens compositionnel ou non compositionnel selon les cas, mais stabilisé par la contrainte pragmatique ; c) un emploi pragmatiquement contraint : les formules sont des phrases préfabriquées (Dostie, 2019 ; Tutin, 2019), c'est-à-dire ne sont pas construites par le locuteur lui-même en situation, mais reproduites ; d) une fonction pragmatique : on a affaire à des énoncés autonomes associés à un contexte d'énonciation spécifique, qui impose ou favorise leur emploi à la place d'autres expressions qui pourraient a priori convenir tout autant (Fléchon *et al.*, 2012).

Notre champ d'analyse a été restreint aux *formules expressives*, au sens large donné au terme *expressivité* par Legallois et François (2012), c'est-à-dire incluant les dimensions pathémiques, mimésiques et éthiques, que nous reprenons en les adaptant à nos formules. La dimension pathémique (ou mode affectif) traduit la fonction émotive, telle qu'elle peut se marquer à travers différents procédés, liés à la syntaxe, la prosodie, ou au lexique. L'expressivité pathémique s'exprime ainsi de manière évidente dans une formule telle que *ma parole !*. Cette formule peut exprimer la surprise, l'étonnement, marquer de l'incrédulité, ou encore marquer l'indignation (Bidaud, 2002, p. 184). Dans la fonction mimésique, la force expressive est mise au service de la représentation référentielle ; par exemple, la formule *c'est le paradis !* fournit un analogon métaphorique de l'état de chose évalué par le locuteur. Enfin, la dimension éthique traduit l'image de soi que le locuteur vise à produire grâce à l'expression, par exemple une forme de connivence familière dans une formule telle que *c'est cool*.

Beaucoup de formules expressives n'expriment pas seulement, et parfois pas principalement l'expressivité, elles peuvent avoir un rôle structurant dans la conversation (rôle initiatif ou de clôture), ainsi que des valeurs illocutoires spécifiques. Fréquemment réactives et évaluatives, certaines d'entre elles expriment des actes de langage tels que le refus (marqué explicitement dans *pas question* ou, plus subtilement, dans *ça (ne) me dit rien*), l'accord (*ça roule*), la désapprobation (*tu parles*), sans compter les valeurs ironiques fréquentes pour plusieurs de nos formules (Grossmann, à paraître).

3. Méthodologie générale du projet

3.1. Critère de sélection et extraction des formules dans les corpus

Chaque formule sélectionnée a été testée à l'aide de plusieurs critères : statistique, lexicologique (ayant trait au figement), stylistique et sémantico-pragmatique. Nous détaillons dans Krzyżanowska *et al.* (à paraître) les critères utilisés. En résumé, nous avons pris en compte la fréquence d'occurrences dans la base orale d'ORFEO et dans le Lexicoscope (au moins 12 occurrences dans l'une ou l'autre de ces bases)², le degré de figement, la non-variabilité du sujet, la présence d'expressivité, avec une dimension pathémique, la polylexicalité (pour les formules françaises), le choix d'un registre de langue courant ou familier. Ont été exclues les formules vulgaires ou vieilles. Ce critère cependant est toujours délicat, car la définition même de « familier » est assez variable. *Très familier* a été utilisé, lorsque la formule apparaissait dans des cadres très informels (Gadet, 2003)³. Des explorations complémentaires ont également été effectuées sur trois types de ressources en ligne : Twitter, les forums de sites en ligne et Facebook.

3.2. La démarche contrastive

Lorsqu'on compare des données de deux langues, il ne s'agit pas de fournir une simple traduction, comme c'était le cas dans les études contrastives traditionnelles (Sórs, 2008, p. 29). Il ne s'agit pas non plus de mettre en parallèle les faits linguistiques étudiés. À l'heure actuelle, la méthode utilisée

² Le seuil d'une douzaine d'occurrences, relativement peu élevé, est apparu à l'usage comme permettant une représentation suffisante, puisqu'on avait affaire, non pas à des lexèmes isolés, mais à des expressions polylexicales.

³ Les corpus français et polonais mobilisés dans le cadre du projet Polonium sont les suivants : la partie orale du corpus ORFEO (*Outils et Ressources sur le Français Écrit et Oral*), le *Lexicoscope* (voir Kraif & Diwersy, 2012). Pour le polonais : *Spokes* et le *Corpus National de langue polonaise* (*Narodowy Korpus Języka Polskiego*). Des explorations complémentaires ont également été effectuées sur trois types de ressources en ligne : Twitter, les forums de sites en ligne et Facebook afin d'effectuer le repérage des phraséologismes pragmatiques à forte valeur expressive.

dans ce type d'approches vise à mettre en équivalence deux analyses conjointement conduites (Loffler-Laurian, 2006), dont la tâche principale est d'établir les conditions de choix des formules correspondantes, traitées de façon globale, et ayant la même valeur pragmatique (Bogusławski, 2013, p. 80-90). En outre, nous nous sommes fixé comme objectif de mettre en évidence les moyens linguistiques mis en œuvre en français et en polonais.

Notre démarche, axée sur différents degrés de correspondance, a pour but de trouver un équivalent d'une formule française aussi proche que possible quant à sa signification et à sa fonction pragmatique, sans négliger pour autant l'impact d'une contrainte sociolinguistique et culturelle sur les modalités d'emploi des expressions étudiées. Dans notre étude, nous avons adopté le principe selon lequel on devrait essayer de concilier les exigences des différentes équivalences : catégorielle, lexicologique, statistique et stylistique (Anscombe, 2008 ; Sułkowska, 2018). Selon le principe d'équivalence catégorielle, à une formule relevant d'une certaine catégorie devrait, dans l'idéal, correspondre une formule de la même catégorie, ayant en outre la même acceptabilité situationnelle. Notre choix a aussi été gouverné par un principe d'équivalence lexicologique : une formule figée est mise en relation avec son expression équivalente, également figée. Il s'agit des formules relevant d'équivalences assimilables, pouvant fonctionner par substitution de blocs figés (ou semi-figés) en raison de leur similitude de valeur pragmatique. Sur le plan sémantique, à côté des formules opaques, on trouve des expressions transparentes, mais pragmatiquement contraintes.

Dans notre étude, il n'est pas question de définir ou de circonscrire la notion d'équivalence, mais de fournir une équivalence plausible qui prend en compte une configuration de paramètres pertinents : formels, pragma-sémantiques, discursifs, affectifs et socioculturels. On y trouve les critères faisant appel à différents niveaux de l'encodage et de la réception du message : le contexte d'énonciation ; le contexte linguistique ; le sens global des formules actualisé en contexte ; une dimension figurative des formules que le figement valide ; les connotations (stylistiques, affectives, sociolectales, stéréotypiques) que les formules rapprochées peuvent véhiculer et l'intégration socioculturelle de ces dernières ; le statut de l'allocutaire à qui la traduction est adressée de manière à pouvoir remplir la fonction de communication.

En ce qui concerne l'équivalence stylistique, le registre *familier* (pl. *styl potoczny*), dit aussi *non officiel*, correspond aux emplois normaux dans une situation de communication sociale aisée, en étant employé dans de nombreuses situations sociales par tous les usagers de la langue. Cette catégorie englobe tous les genres d'énoncés oraux (conversations quotidiennes, salutations, demandes, ordres, souhaits, querelles, blagues, etc.), ainsi que des énoncés écrits (par exemple : notes, remarques, lettres privées, langage d'internet dans certains emplois). Le registre familial se manifeste à travers deux types de variété (ou sous-catégories) : un registre familial plus soigné, ayant un caractère neutre (pl. *styl potoczny staranny*), ainsi qu'un registre familial relâché ayant un caractère émotionnel (pl. *styl potoczny swobodny*) (Bartmiński, 1991). Tout comme son équivalent français, le terme polonais *styl*

potoczny swobodny (un registre familial relâché) renvoie à des emplois apparaissant dans des cadres très informels. Quant à l'indication *courant*, elle semble correspondre en polonais au registre familial plus soigné (pl. *styl potoczny staranny*). En ce qui concerne le critère de fréquence, la même règle qu'en français (12 occ. au moins dans l'un ou l'autre des corpus de référence) a été appliquée.

4. *C'est le bordel vs ça craint*

4.1. *C'est le bordel*

4.1.1. Le paradigme des formules en « *c'est* »

Wojciechowska (2019) a analysé de manière détaillée, dans le cadre du projet, la structure *C'est* + Dét. déf. + N et nous reprenons ici en partie certaines de ses analyses. Ces formules ont en commun de comporter en leur début le marqueur *c'est* (originellement déictique)⁴, signe d'une opération d'identification faite par le locuteur (Le Goffic, 1994, p. 209-211) où *ce* (morphologiquement masculin, sémantiquement neutre) est, selon ces mêmes auteurs, un opérateur d'identification. Cette structure d'identification contient l'attribut qui peut selon les cas être un nom (déterminé) ou un adjectif. Le pronom démonstratif élide *c'* peut représenter un terme d'un énoncé précédent, rappeler (ou appeler) un terme présent dans la même construction (*La Sierra Leone c'est le bordel, oui, le bordel au carré. / C'est le sacré bordel pour rentrer à Paris*). Les formules avec *c'est* qui ont été sélectionnées relèvent de trois patrons :

- patron a : *C'est* + Dét. Déf. + N_{prédicatif} : *c'est la honte, le pied, le paradis, le bordel, le comble ...*
- patron b : *C'est* + Dét. Indéf. + N_{prédicatif} : *c'est une honte, un comble, une plaie ...*
- patron c : *C'est* ou *Ce n'est* + particule nég. *pas* + Adj ou N_{prédicatif} : *c'est pas vrai, c'est pas grave, c'est pas plus mal, c'est pas la peine.*

Ces trois structures ont en commun un caractère nettement évaluatif. La formule *C'est le bordel*, qui appartient au patron a), entre dans un paradigme de formules à valeur de commentaire négatif ou positif, telles que *c'est la galère, c'est la honte, c'est le pied, c'est le bouquet*, etc., dans lesquelles le nom a perdu son sens propre pour revêtir un sens métaphorique à valeur dépréciative ou méliorative, associé à une forte intensité. En revanche, le nom conserve son sens habituel dans les formules *c'est la honte, c'est le comble*, le figement sémantique résultant d'autres facteurs en particulier l'absence fréquente de la mention du référent de l'échelle d'intensité, dans les emplois expressifs. Pour *c'est le comble*, par exemple, la formule fournit rarement, surtout à l'oral (aucune occurrence trouvée dans la

⁴ Dit improprement « présentatif ».

base orale d'ORFEO, l'élément permettant d'identifier le comble dont il s'agit⁵. Une expansion reste cependant toujours possible (ex. *c'est le comble du ridicule*⁶) et nous avons trouvé de tels exemples dans le corpus écrit. À noter que dans la variante *c'est un comble*, cette possibilité d'expansion est bloquée, au moins dans l'emploi expressif. Aucune expansion n'est possible pour *c'est le bouquet*, sauf les cas assez rares de renforcement intensif (*non mais là c'est le bouquet total franchement*, énoncé trouvé sur le forum du jeu en ligne Gamekult).

Les structures avec l'indéfini (patron b) ont également une valeur appréciative, avec les nuances sémantiques bien connues qu'occasionne l'emploi de l'article indéfini par rapport au défini (voir par ex. Wilmet, 1997, p. 128). Certaines formules ont été rencontrées avec un article indéfini tout comme avec un article défini : *c'est un comble* vs *c'est le comble*, *c'est une honte* vs *c'est la honte*, *c'est une plaie* vs *c'est la plaie*. Leur emploi n'est pas toujours interchangeable. Outre des différences dans le fonctionnement syntaxique (par exemple *c'est le comble* peut avoir une expansion, contrairement à *c'est un comble*), apparaissent dans certains cas des différences sémantiques manifestes : dans *c'est la honte*, l'usage du déterminant défini permet de renvoyer, contrairement à la formule construite avec le déterminant indéfini, à une situation où le locuteur est susceptible d'éprouver lui-même le sentiment de honte, comme dans 1a (en emploi expressif) et 1b (emploi descriptif, non expressif) :

- (1) a. Voyager en avion, c'est la honte ! [*Libre Belgique*, publié le jeudi 18 avril 2019]
 b. Et si quelqu'un me voit ? Si j'ai le parachute d'ouvert ? Ce sera la honte. Je ne pourrai plus jamais revenir dans cette boutique. [Lexicoscope : D. Picouly, *Le cœur à la craie*, 2005]

On se trouve donc devant une situation courante en linguistique : si les patrons syntaxiques repérés peuvent être associés de manière privilégiée à un type d'emploi, il n'est pas possible d'associer de manière mécanique une structure à un sens et à une valeur illocutoire. Une analyse plus fine, au cas par cas, reste indispensable.

4.1.2. Analyse du fonctionnement de *c'est le bordel*

La formule *c'est le bordel* entre dans le cadre syntaxique *c'est* + Dét. Déf. + N_{prédicatif} tel qu'il a été précédemment rappelé. Notons que la formule quasi homonyme, avec le déterminant indéfini n'est réalisable que lorsqu'elle intègre un adjectif intensif :

- (2) a. C'est vraiment un beau bordel, ce mercato (Twitter, 2 sept. 2013)
 b. Recycler des cartons qui ont tous la même taille c'est facile, recycler des emballages tous différents c'est un bordel pas croyable. (Twitter, 16 déc. 2016)

⁵ Kauffer (2013, p. 5) mentionne pour l'allemand le cas, encore plus frappant de *das ist die Höhe !* (litt. *c'est la hauteur !*) qui se traduit *c'est le comble*.

⁶ Nous remercions Gaétane Dostie qui nous a permis cette précision utile, et nous a fourni l'exemple.

L'utilisation de la même structure sans modifieur ou avec un adverbe seul semble bloquée ou en tout cas peu aisée :

- (3) ? c'est un bordel
- (4) ? c'est vraiment un bordel ici.

En revanche, le tour à valeur superlative *c'est un de ces* qui extrait un exemplaire pour le caractériser comme exprimant particulièrement la propriété du prédicat verbal est tout à fait possible :

- (5) C'est un de ces bordels cette élection présidentielle en vrai c'est chaud #Presidentielle2017 (Twitter, 2 mars 2017).

Faut-il considérer ces emplois comme des variantes de la formule avec le déterminant défini ? Nous penchons vers cette solution, dans la mesure où, contrairement à ce qui se passe pour d'autres formules (voir l'exemple de *c'est la honte* vs *c'est une honte*, évoqué précédemment), on ne se trouve pas face à une réelle différence de valeur illocutoire, notre critère privilégié pour l'analyse des formules. En contexte, les différentes réalisations, malgré les nuances sémantiques qui les distinguent, ont une même valeur pragmatique, comme le montre la comparaison de l'exemple (5) avec l'exemple fabriqué présenté en (6) :

- (6) C'est le bordel cette élection présidentielle en vrai c'est chaud

Comme nous l'avons vu, dans la formule, le marqueur *c'est* a une valeur d'identification et d'emphatisation ; il peut renvoyer à des éléments déjà évoqués ou à des éléments qui apparaissent dans la suite. Au plan syntaxique, la formule n'est pas figée et peut être intensifiée par insertion d'un adverbe (*c'est vraiment le bordel*) ou par insertion ou ajout d'un adjectif à valeur intensive (*C'est le sacré bordel / C'est le bordel complet*). Des adverbes ou des syntagmes prépositionnels circonstanciels (locatifs, temporels, finaux ...) complètent souvent la phrase : *c'est le bordel, ici, c'est le bordel à Nation, c'est le bordel depuis ce matin, c'est le bordel pour rentrer à Paris, etc.*

On peut aussi noter que *c'est* dans la formule *c'est le bordel* remplit aussi d'autres rôles. En tant que réactif, le marqueur sert à introduire le commentaire permettant la caractérisation de la situation évoquée et aussi à mettre en relief le segment qu'il introduit (Le Bidois, 1935/1971, § 207), Müller-Hauser (1943, p. 205-220), Gardes-Tamines (1986). Pour Berthelon (1955), « *C'est* sert à diriger brusquement, vivement l'attention de l'entendeur sur l'élément que l'on souhaite mettre en relief ... ». Comme nombre des autres formules étudiées, les adverbes et les adjectifs (insérés ou ajoutés) modulent le degré d'intensité de la formule : soit en l'affaiblissant (par exemple avec *un peu* : *c'est un peu le bordel*), soit en la renforçant (ex. *c'est le bordel total, c'est un sacré bordel*).

Concernant les cooccurrents privilégiés de cette formule (et de celles qui se fondent sur le même patron), on trouve principalement des renforçatifs (Berthelon, 1955) tels que l'adverbe interjectif *mais* exprimant la surprise, la colère, l'étonnement (*Mais c'est le bordel !*), et aussi des déictiques *ça* et *ici*,

lesquels d'une part servent à renforcer l'intensité du contenu exprimé par la formule, et d'autre part, marquent le lien avec le contexte (*ça c'est vraiment le bordel ; ici c'est le bordel*). Les renforçatifs déictiques peuvent aussi être placés en fin d'énoncé. Enfin, la formule *c'est le bordel* est fréquemment appuyée par les interjections *Ah !, Oh ! (Ah, c'est le bordel !)*.

Au plan sémantique, la formule est peu transparente, le nom *bordel* perdant son sens initial de 'maison de prostitution'. Le sens figuré de 'grand désordre (matériel ou non)' est cependant lexicalisé et figure dans les dictionnaires, notamment dans le *Petit Robert* (2021, version électr.). Notons que *c'est le bordel* est polysémique : la formule, dans son sens concret, est paraphrasable par 'quel désordre !' (en parlant d'une chambre, par exemple), tantôt, dans un sens plus abstrait, à propos d'une situation, par 'quelle pagaille', quel 'méli mélo', voire 'quelle merde !'. Dans le dialogue et le discours adressé, outre sa valeur évaluative, la formule revêt souvent toute sa fonction expressive :

- (7) Mais si tout le monde fait comme toi, c'est le bordel ! c'est l'anarchie ! (François Dupeyron, *Où cours-tu Juliette*, Paris, 2015).

De nombreux emplois peu expressifs, ont été trouvés dans les corpus lorsqu'il s'agit pour le locuteur de signaler un dysfonctionnement ou un état de choses problématique, comme dans les exemples (8) et (9) :

- (8) ah oui ah pratique parce que sinon quand tu regardes la liste comme ça c'est le bordel il y a tous les cours possibles quoi [ORFEO : TUF – Center of Usage-based Linguistic Informatics > 03IAGJ110912]
- (9) Oui oui aujourd'hui y'a zéro bus qui parte de la gare routière et qui y vont c'est le bordel à Metz [Twitter : https://twitter.com/ilona_bcl/status/1124648136000057344, consulté le 13.05.2019]

D'autres formules assez proches de *c'est le bordel* du point de vue lexical et pragmatique – même si leur combinatoire syntaxique est différente – peuvent être formées à partir du nom *bordel* : *quel bordel !, Le bordel !, Tu parles d'un bordel !*. L'interjection *Bordel !* a quant à elle un statut très différent, similaire à celui d'un juron.

4.2. *Ça craint*

4.2.1. Le paradigme des formules avec *ça*

Sept des formules sélectionnées ont comme tête le pronom *ça*. L'une d'elles, *ça alors*, purement interjective, est à mettre à part. Les six autres (*ça craint, ça fait rien, ça m'étonnerait, ça (ne) me dit rien, ça roule, ça suffit*), correspondent à différents patrons syntaxiques :

– le patron *ça + V_{emploi absolu}* : *ça roule, ça suffit, ça craint* (on aurait pu ajouter *ça marche*, qui n'a pas été traité dans nos fiches) ;

- le patron *ça* + V_{trans} avec pronom personnel clitique en fonction d'objet : *ça m'étonnerait* (on aurait pu ajouter *ça m'embête, ça me gonfle, ça m'est égal, ça me sidère...*) ; le signifié du verbe exprime généralement un affect ; la négation est parfois possible (*ça ne m'étonnerait pas, ça (ne) m'embête pas*) ; dans d'autres cas, elle est possible mais on perd le cadre formulaire (*ça ne m'est pas égal*) ; enfin, elle est parfois quasi impossible (*? ça ne me gonfle pas, ? ça ne me sidère pas*).
- le patron *ça* + V_{trans} avec pronom personnel clitique en fonction d'objet + nég. : *ça me dit rien (ça (ne) me plaît pas, ça (ne) m'étonne pas*).
- le patron *ça* + V_{trans} + nég. (*pas* ou *rien*) : *ça (ne) fait rien*

En croisant certaines des dimensions repérées, pour les phrases préfabriquées, par Tutin (2019) et, pour les formules, par Gharbi (2020), on peut catégoriser les différents patrons repérés pour *ça* + V selon leurs fonctions illocutoires :

- les réactifs à fonction essentiellement évaluative : *ça craint*
- les réactifs interactionnels à fonction de régulation : *ça roule, ça fait rien, ça suffit, ça tombe bien*.
- les réactifs interactionnels personnels ou de point de vue : *ça m'étonnerait, ça ne me dit rien*.

Toutes ces formules ont une part d'expressivité variable, selon le contexte discursif mais aussi selon la formule elle-même. La formule *ça roule* a tendance à se pragmatiquer en tant que simple marque d'accord, perdant peu ou prou sa charge euphorique (encore présente cependant dans certains contextes) ; *ça fait rien* permet de minimiser un inconvénient qui vient d'être évoqué, ou de réagir poliment à un refus ; la formule *ça tombe bien* ne véhicule parfois qu'une expressivité minimale : elle permet alors d'embrancher sur une nouvelle thématique, en la reliant à la précédente ou d'amorcer une demande. Il n'en va pas de même pour *ça suffit*, souvent exclamatif, qui marque la colère ou l'exaspération tout en permettant dans certains cas d'interrompre un propos, ou de réagir à un événement, une situation jugés insupportables. Les interactionnels personnels tels que *ça m'étonnerait* ou *ça ne me dit rien* impliquent davantage le locuteur lui-même, qui évalue le degré de probabilité d'un fait en le présentant comme un jugement personnel (*ça m'étonnerait*), ou en signalant son peu d'enthousiasme devant une éventualité (*ça ne me dit rien*). Ces formules revêtent des valeurs illocutoires variées en discours.

Ainsi, la formule *ça craint*, contrairement aux autres figurant dans cette série, ne régule pas obligatoirement l'interaction. Purement commentative, elle est certes réactive, elle n'a pas de fonction initiative ou de clôture, elle ne vise pas à opérer un changement du thème conversationnel (comme peut le faire *ça tombe bien*), ne peut marquer ni l'accord (comme *ça roule*), ni le refus (comme *ça ne me dit rien*). En revanche, comme nous allons le voir, elle est souvent fortement expressive.

4.2.2. Analyse du fonctionnement de *ça craint*

La formule est formée du pronom démonstratif *ça* et du verbe *craindre*, toujours intransitif dans cet emploi quasi-impersonnel. On a affaire à une structure semi-figée syntaxiquement, à construction impersonnelle. Il n'y pas de possibilité d'insertion, mais l'expansion est possible. La variation sur le sujet est possible, dans le cas de la dislocation avec double marquage (mais il ne s'agit plus alors de la formule proprement dite) :

(10) son quartier, il craint (corpus ORFEO)

La variation sur le tiroir verbal est également possible :

(11) Saint-Tropez, ça craignait vraiment trop : un truc de vieux, un truc de bourges [Lexicoscope, N. Karielian, *Le manteau de Greta Garbo*, 2014].

Nous avons distingué deux emplois : le premier essentiellement expressif comme en (12) permet de marquer la peur, le dégoût, la répulsion (parfois de manière plaisante) :

(12) ohhhhh le covid, ça craint (Twitter, 21 mai 2020)

Le second emploi est plus descriptif et peut avoir, secondairement, une valeur de mise en garde ou d'avertissement :

(13) la Bastille euh oh, mais c'est où c'est vers le Bois de Vincennes oh, mais ça craint un peu là-bas [ORFEO : CFPP (O) > Anita_MUSSO_F_46_11e]

L'expansion par un adverbe intensif possible pour les deux usages (*ça craint un peu, un max*) mais dans la fonction 2, il peut y avoir un complément indirect :

(14) Ça craint d'y aller en short mais sinon je vais crever (Twitter, 11 mai 2015)

Dans la formule *ça craint*, l'expressivité mimésique résulte de différents procédés syntaxiques, absents des autres formules en *ça* + V que nous avons évoquées : modification de la valence verbale, perte de la transitivité, oblitération de l'expérient⁷. On rencontre également une certaine polysémie, la formule pouvant avoir un emploi assez concret, pour signaler par exemple qu'un quartier est dangereux, ou un emploi plus abstrait (voir angl. *it sucks*), traduisant alors simplement l'évaluation fortement négative que fait le locuteur d'un phénomène (*les manœuvres politiques, ça craint*). La forte charge évaluative de la formule a aussi à voir avec la dimension éthique, en ce qu'elle présente le locuteur comme un sujet énonçant des jugements catégoriques, visant à le démarquer nettement d'un état de chose négatif.

⁷ François (2016, p. 106) rappelle, à la suite de Krötsch et Oesterreicher (2002) que si l'alternance causative est fréquente dans les innovations linguistiques et en français non standard, certains verbes dits à *renversement* autorisant une construction transitive (*je vais t'éclater la gueule, la société explose ses ventes*), le procédé inverse se trouve également dans des innovations telles que *ça plane pour moi* ou *ça craint*.

Son emploi traduit une certaine décontraction, ou, sur un plan plus externe, identifie le locuteur comme appartenant à un groupe utilisant un « parler jeune » ou un parler « populaire » (Avezard-Roger & Chatar-Moumni, 2011), même si ce point est sans doute à nuancer, la formule s'étant aujourd'hui banalisée.

4.3. Bilan concernant les deux formules analysées

Si l'on considère leurs structures syntaxiques et sémantiques, mais aussi leurs fonctions pragmatiques et discursives, les deux formules sont fort différentes, bien qu'on puisse leur trouver aussi quelques proximités, notamment le caractère essentiellement réactif et évaluatif. Dans *c'est le bordel* tout comme dans *ça craint* la dimension pathémique est secondaire par rapport à la fonction d'évaluation négative. Les deux formules analysées ont en commun d'être intensives, ce qui est en partie lié au fait que toutes les deux contiennent un élément d'origine déictique (*c'est* et *ça*). Bien qu'elles soient toutes deux négatives, leur motivation est également très différente : *c'est le bordel* mobilise une métaphore, le sens de lieu de prostitution ayant glissé vers celui de désordre, matériel ou abstrait, ce qui permet de catégoriser négativement un très grand nombre de situations ou d'événements. On peut rapprocher ce fonctionnement d'autres formules en *c'est*, construites également à partir d'un nom métaphorique : *c'est la galère*, ou avec une valeur positive cette fois, *c'est le paradis*. La formule *ça craint* a un rôle purement réactif, contrairement aux autres formules en *ça* + V figurant dans notre sélection qui ont clairement un statut responsif dans l'interaction (ex. *ça roule, ça suffit, ça fait rien...*). Sa construction (avec modification de la valence verbale reposant sur une alternance causative⁸) conduit à créer une certaine opacité sémantique, qui renforce l'expressivité mimésique et facilite également son utilisation en tant que formule de connivence. Enfin, en tant que syntagmes réactifs et évaluatifs (linguistiquement économiques), les deux formules *c'est le bordel* et *ça craint* s'emploient aussi comme titres de journaux, noms de page sur les réseaux sociaux, ou constituent une partie du titre des blogs ou forums sur lesquels les internautes laissent leurs commentaires subjectifs (*Je sais pas quoi faire, c'est le bordel dans ma tête ! ; Les joueurs français, ça craint !*).

5. Le contraste entre le français et le polonais

Dans notre analyse, nous partons du constat que toutes les formules comparées s'interprètent comme réalisant le même type d'acte de langage, à savoir un acte expressif, celui qui traduit l'état psychologique du locuteur. Compte tenu du type de contexte d'énonciation spécifique dans lequel elles apparaissent, nous nous attachons à examiner quelles valeurs illocutoires sont véhiculées par les expressions mises en contraste pour passer ensuite à leurs caractéristiques pertinentes sur le plan syntaxique, lexico-

⁸ *ça craint*: 'cela (= cela que j'évoque, qui vient de se passer, etc.) est craignable' : 'peut faire peur', 'est insupportable', etc.

sémantique et discursif. Pour répondre aux objectifs définis, la formule polysémique *ça craint* a été mise en relation avec ses deux équivalents en polonais : 1. *do bani* ‘ça ne sert à rien, c’est nul’ ; 2. *strach się bać* ‘avoir très peur’ (litt. ‘la peur d’avoir peur’). Le sens global de ce dernier peut être rendu par la paraphrase comme suit : ‘X a tellement peur qu’il a même peur d’avoir peur’. La formule dont il est question sert à exprimer une intensité très forte, due à une accumulation de mots sémantiquement proches.

La deuxième formule étudiée *c’est le bordel* a pour correspondant l’expression sémantiquement très proche : *co za burdel*. Cette parenté sémantique s’explique par le fait que la formule polonaise contient le nom emprunté au français par intermédiaire de l’allemand (*Bordell*). En polonais contemporain, le mot *burdel*, résultat du processus d’assimilation, possède le même sens dénotatif que son correspondant en français.

Certains écarts d’ordre structurel qu’on a pu établir entre les deux formules françaises mentionnées et leurs expressions équivalentes sont dus aux spécificités typologiques de deux langues concernées. Ainsi, toutes les expressions mises en contraste possèdent une structure syntaxique propre : *ça craint* est une construction verbale intransitive, construite avec le pronom qualifié de *quasi-impersonnel*, alors que son premier équivalent en polonais correspond au syntagme prépositionnel, où la préposition *do* (‘pour, destiné à’) impose au nom *bania* (‘réceptacle de forme ronde’)⁹ la forme casuelle du génitif (*do* + *bani*_{génitif}). La formule *do bani* est construite sur le même patron syntaxique que celui des expressions équivalentes : *do kitu*, *do luzu*, *do chrzaniu* (‘ça ne sert à rien, c’est nul’). Quant au deuxième équivalent, il constitue une construction impersonnelle comportant le nom prédicatif *strach* (‘peur, crainte’), suivi de l’infinitif *się bać* (‘avoir peur, craindre’).

La formule *c’est le bordel* est rangée à son tour parmi les structures attributives (souvent exclamatives, partageant le cadre syntaxique *c’est* + Dét. Déf. + N_{prédicatif}) tandis que son correspondant polonais est une structure exclamative, constituée de la partie figée *co za* (pronom nominal interrogatif *co* + préposition *za*), et du nom *burdel* ‘bordel’. Il est intéressant de signaler que la formule *co za burdel* est construite selon le « moule préétabli »¹⁰ : *co za* + N pouvant engendrer les séries d’expressions de même structure, comme *co za bajzel* ‘quel bordel’, *co za syf* ‘quelle merde’, *co za wstyd* ‘quelle honte’, *co za odwaga* ‘quel courage’, etc.

En ce qui concerne la stabilité formelle et sémantique des structures évoquées, il faut noter que les formules françaises et leurs expressions correspondantes présentent soit divers degrés de figement, soit

⁹ Dans ce cas de figure, nous proposons la traduction littérale des mots qui font partie de la formule étudiée. Celle-ci est sémantiquement opaque et synchroniquement ininterprétable pour les usagers de la langue polonaise. Les locuteurs et les récepteurs n’ont aucun moyen de se rendre compte de la relation initialement établie entre les sens des constituants et la signification globale de l’expression.

¹⁰ Voir sur ce sujet (Anscombe, 2011, p. 17).

un degré de figement semblable. Ainsi, *ça craint*, dont la motivation sémantique reste en partie accessible en raison du sens du verbe *craindre* (malgré la modification de valence opérée, voir section 4.2.2.) est syntaxiquement semi-figée. En revanche, ses équivalents en polonais *do bani* et *strach się bać* sont entièrement figés du point de vue syntaxique. Sur le plan sémantique, *strach się bać* possède un sens non compositionnel, mais cette formule peut être traitée comme partiellement transparente en raison du sens du verbe *bać się* ('avoir peur') et de celui du nom *strach* ('peur, crainte'), qui participent au sens global. Par contre, la formule *do bani* est complètement démotivée suite à la désémantisation des constituants au profit de son sens global.

À la différence des exemples que nous venons d'évoquer, *c'est le bordel* et sa formule équivalente *co za burdel* se caractérisent par une proximité sémantique et un degré de figement relatif. Les deux expressions sont syntaxiquement semi-figées et désignent soit le désordre des choses, soit celui de l'esprit, des idées. Leur caractère expressif transparait à travers une forte intensité qu'elles véhiculent.

Dans les deux langues comparées, il y a également possibilité d'insertion d'un adjectif modulant le degré d'intensité élevé (*c'était un sacré bordel*, pl. *co za cholerny burdel!*). Notons en outre qu'en polonais, la surenchère lexicale s'exprime à l'aide des deux intensifieurs différents qui se succèdent à l'intérieur de la même formule : [la partie figée *co za* = 'un très grand'] + l'adjectif intensif *cholerny* + N.

Le point commun est que les deux formules évoquées font partie d'un paradigme de formules à valeur de commentaire négatif dans lesquelles les noms (*bordei*, pl. *burdei*) ont généralement perdu leur sens propre pour prendre une valeur métaphorique.

Du point de vue pragmatique, *c'est le bordel* et *co za burdel* servent à exprimer une attitude de désapprobation face à une situation chaotique ('grand désordre, matériel ou non'). La valeur illocutoire négative des expressions découle des connotations péjoratives qui se sont attachées au mot-tête (*bordei*, pl. *burdei*).

En ce qui concerne la formule *ça craint*, elle a deux équivalents distincts en polonais : *do bani* ('cela ne sert à rien, c'est nul') et *strach się bać* ('avoir très peur'). Le premier, au niveau du contenu sémantique, est pourvu du sème évaluatif /négatif/. De plus, contrairement à la formule française, il ne peut pas exprimer le dégoût ou la répulsion. Dans *strach się bać*, son deuxième équivalent, la composante évaluative négative est inférée à partir de l'appréciation négative de l'élément déclencheur de l'émotion dont il est question (ce qui provoque le sentiment de peur).

La description de toutes les formules étudiées sur le plan pragmatique nous amène à les traiter comme des équivalents approximatifs.

Les idiosyncrasies relèvent des spécificités typologiques des deux langues. Ainsi, les formules mises en contraste possèdent des structures syntaxiques différentes : fr. structure attributive (*c'est le bordel*) vs pl. structure averbale (*co za burdel*) ; fr. construction intransitive avec le pronom qualifié de quasi-

impersonnel (*ça craint*) vs pl. construction impersonnelle avec un prédicat spécial sous la forme nominale, suivi d'un verbe pronominal à l'infinifitif (*strach się bać*).

Il convient de signaler que même si la formule de langue-cible met en œuvre des moyens lexicaux et structuraux différents, elle peut être sémantiquement et/ou pragmatiquement proche de la formule de langue-source, comme c'est le cas de *ça craint* et de *strach się bać*. Toutes les formules étudiées ont un caractère polylexical et sont porteuses d'une dimension appréciative négative.

6. Conclusion

Dans la langue-source, la description des formules, comme c'est le cas de tout phraséologisme, est précédée par la mise au jour de leurs patrons sémantico-syntaxiques. En l'occurrence, les deux structures analysées, *c'est le bordel* et *ça craint* ressortissent respectivement du patron *c'est* + Dét. déf. + N_{prédicatif} pour l'une, du patron *ça* + V_{emploi absolu} pour l'autre. À cette étape, il est parfois possible d'associer propriétés syntaxiques et caractéristiques sémantiques. La prise en compte des spécificités de chaque formule est cependant nécessaire, comme c'est le cas pour *ça craint*, dans laquelle *craindre* prend un sens causatif, propriété qui la distingue nettement des autres membres de la série. En définitive, c'est bien la valeur illocutoire qui permet le classement le plus économique des formules. Celles-ci sont également très sensibles à la dimension diatopique. Nous avons pris comme point de référence le français de France, en indiquant parfois – trop rarement –, dans le champ Variantes, qui permet de consigner les réalisations proches, ou parmi les équivalents, la formule correspondante issue d'un autre pays francophone. Par exemple, *ça craint* n'est pas utilisé par le français du Québec (qui utilise *c'est sketch*, dans certaines des acceptions de la formule française). Ce type d'informations mériterait d'être consigné de manière systématique.

En ce qui concerne la démarche appliquée pour la langue-cible, quelques éléments sont également à souligner, caractérisant la démarche suivie pour la sélection et l'analyse des formules : le linguiste lexicographe est ici tenu de composer avec des principes (équivalence catégorielle, lexicologique, statistique et stylistique) qui ne sont pas toujours convergents. Pour chaque formule candidate – plusieurs se révélant parfois nécessaires pour une même formule française –, c'est la hiérarchisation des valeurs illocutoires qui permet de jauger *in fine* les meilleurs équivalents approximatifs. À la glose lexicographique de mettre ensuite en évidence leurs propriétés syntaxiques et sémantiques spécifiques ainsi que, parfois, la manière idiosyncrasique qu'ont le ou les correspondants choisis de conceptualiser la réalité extralinguistique.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (2008). Les formes sentencieuses : peut-on traduire la sagesse populaire ? *Meta Journal des traducteurs*, 53(2), 253-268.
- Anscombre, J.-C. (2011). Figement, idiomacité et matrices lexicales. In J.-C. Anscombre & S. Mejri (dir.). *Le figement linguistique : la parole entravée* (pp. 17-40). Paris : Honoré Champion.
- Anscombre, J.-C. (2012). Pour une théorie linguistique du phénomène parémique. In J.-C. Anscombre & B. Darbord (dir.). *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes* (pp. 21-39). Paris : Armand Colin.
- Avezard-Roger, C., & Chatar-Moumni, N. (2009). Dynamique syntaxique en français non courant. Changement de valence et changement de sens. In F. Guérin & D. Costaoeuc (dir.). *Changement et dynamique en syntaxe. Études de cas* (pp. 167-182). Fernelmont : EME éditions.
- Bartmiński, J. (1991). Styl potoczny jako centrum systemu stylowego języka [Le registre familier au centre de tous les styles]. *Poradnik Językowy*, 1/2, 10-23.
- Benzitoun, C., Debaisieux, J.-M., & Deulofeu, H.-J. (2016). Le projet ORFÉO : un corpus d'étude pour le français contemporain. *Corpus*, 15, 1-5. <http://journals.openedition.org/corpus/2936>
- Berthelon, C. (1955). *L'expression du haut degré en français contemporain : essai de syntaxe affective*. Berne : A. Francke.
- Bidaud, F. (2002). *Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien*. Berne : Peter Lang.
- Blanco Escoda, X., & Mejri, S. (2018). *Les pragmatèmes*. Paris : Garnier.
- Bogusławski, A. (2013). *Podstawy konfrontatywnej lingwistyki przekładowej* [Principes de la linguistique contrastive et linguistique de la traduction]. Łask: Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- Burger, H. (2010). *Phraseologie. Eine Einführung am Beispiel des Deutschen*. Berlin: Schmidt.
- Chlebda, W. (2005). *Szkice o skrzydlatych słowach. Interpretacje lingwistyczne* [À propos des citations devenues proverbes. Interprétations linguistiques]. Opole: Wydawnictwo Uniwersytetu Opolskiego.
- Corpas Pastor G. (1998). Criterios generales de clasificación del universo fraseológico de las lenguas con ejemplos en español y en inglés. *Diccionarios, frases, palabras. Estudios y Ensayos*, 26, 157-187.
- Dostie, G. (2019) Paramètres pour définir et classer les phrases phraséologiques. *Cahiers de Lexicologie*, 114, 27-61.
- Dziadkiewicz, A. (2007). Vers une reconnaissance et une traduction automatique de phraséologismes pragmatiques : application du français vers le polonais. *Revue des études slaves*, 78(4), 483-488.
- Fléchon, G., Frassi, P., & Polguère, A. (2012). Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? In P. Ligas et P. Frassi (dir.). *Lexiques. Identités. Cultures* (pp. 81-104). [En ligne : <hal-00864863>].

- Fónagy, I. (1997). Figement et changements sémantiques. In M. Martins-Baltar (dir.) *La locution entre langue et usage* (pp. 131-164). Paris : ENS Éditions / Ophrys.
- François, J. (2016). Le débat sur la place de la sémantique dans l'acquisition des structures argumentales. *Langages*, 201, 91-110.
- Gadet, F. (2003). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- Gharbi, N. (2020). *Les formules expressives de la conversation : analyse sémantico-pragmatique et discursive*. Thèse en sciences du langage, Université de Grenoble Alpes.
- Gardes-Tamine, J. (1986). Introduction à la syntaxe (suite) : les présentatifs. *L'information grammaticale*, 29, 34-36.
- Grossmann, F. (à paraître). Repérer l'ironie d'une formule conversationnelle : *bon courage !*, *Synergies Pologne*, 17.
- Grossmann, F., & Krzyżanowska, A. (2020). Analyser les formules pragmatiques de la conversation : problèmes de méthodes dans une perspective lexicographique. *Neophilologica*, 32, 59-76
- Kauffer, M. (2011). Actes de langage stéréotypés en allemand et en français. Pour une redéfinition du stéréotype grâce à la phraséologie. *Nouveaux Cahiers d'allemand*, 1, 35-53.
- Kauffer, M. (2013). Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand. *Pratiques*, 42-54.
- Klein, J.-R., & Lamiroy, B. (2011). Routines conversationnelles et figement. In J.C. Anscombe & S. Mejri (dir.). *Le figement linguistique : la parole entravée* (pp. 195-217). Paris : Champion.
- Kraif, O., & Diwersy, S. (2012). Le Lexicoscope : un outil pour l'étude de profils combinatoires et l'extraction. In *Actes de la conférence conjointe JEP-TALN-RECITAL 2012*. *TALN*, 2, 399-406. <http://www.aclweb.org/anthology/F12-2033>
- Krzyżanowska, A., Grossmann, F., & Kwapisz-Osadnik, K. (2021). *Les formules expressives de la conversation Analyse contrastive : français-polonais-italien*. Lublin : Wydawnictwo Naukowe Episteme.
- Krötsch, M., & Oesterreicher, W. (2002). Dynamique des configurations actanciennes : modifications des constructions verbales en français non standard, *Syntaxe & Sémantique*, 4, 109-137.
- Loffler-Laurian, A.-M., (2006), Étienne Pietri et la dynamique de la Linguistique Contrastive. In F. Fredet & A.-M. Loffler-Laurian (dir.). *Linguistique contrastive, linguistique appliquée, sociolinguistique. Hommage à Étienne Pietri* (pp. 173-188). Bern, Berlin : Peter-Lang.
- Le Bidois, G. & Le Bidois, R. (1935/1971). *Syntaxe du français moderne* (Tome 2). Paris : Picard.
- Legallois, D., & François, J. (2012). Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique. In C. Guimier, N. Le Querler, F. Neveu & F. Roussel (dir.) *Relations, connexions, dépendances : Hommage au professeur Claude Guimier* (pp. 197-221). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

- Legallois, D., & Tutin, A. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages*, 1(1), 3-25.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Müldner-Nieckowski, P. (2007). *Frazeologia poszerzona. Studium leksykograficzne* [Phraséologie étendue. Étude lexicographique]. Warszawa: Oficyna Wydawnicza Volumen.
- Müller-Hauser, M.-L. (1943). *La mise en relief d'une idée en français moderne*. Genève : Droz.
- Schemann, H. (1993). *Deutsche Idiomatik. Die deutschen Redewendungen im Kontext*. Stuttgart, Dresden: Klett.
- Sórrés, A. (2008). *Typologie et linguistique contrastive Théories et applications dans la comparaison des langues*. Bern, Berlin, Bruxelles : Peter Lang SA.
- Sułkowska, M. (2018). Linguistique contrastive et phraséologie appliquée. *Linguistica Silesiana*, 39, 301-314.
- Tutin, A. (2019). Phrases préfabriquées des interactions : quelques observations sur le corpus CLAPI. *Cahiers de Lexicologie*, 114, 63-91.
- Wilmet, M. (1998). *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette / Duculot.
- Wojciechowska, J. (2019). Analyse linguistique des phraséologismes pragmatiques partageant la structure *C'est + dét déf + N*. Master de linguistique, Université Grenoble-Alpes. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02321797/document>